Le sauvetage en montagne

Autor(en): **Perret, H.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **76 (1967)**

Heft 7

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-683977

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Société d'utilité publique des femmes suisses. S'occupant au premier chef du développement du secourisme sous forme de l'organisation de cours à l'intention du public, l'Alliance suisse des Samaritains totalise aujourd'hui 1270 sections dont les 55 000 membres actifs sont spécialement exercés dans la pratique des premiers secours. Ces sections s'efforcent par ailleurs, en organisant des cours de samaritains, de sauveteurs, de soins aux malades, de former continuellement de nouveaux secouristes.
De son côté, la Croix-Rouge suisse qui depuis 1924 a été chargée par arrêtés fédéraux successifs du contrôle des soins infirmiers et du développement des écoles d'infirmières auxquelles elle accorde sa reconnaissance, n'est pas demeurée inactive non plus dans le domaine du secourisme, créant en particulier, en 1949, un dispositif d'aide en cas de catastrophe dans ses sections et patronnant dès 1961, la première Commission médicale suisse de premiers secours et de sauvetage devenue à fin 1966 une de ses commissions régulières, comme nous l'avons vu précédemment et participant au travail de l'Interassociation de sauvetage fondée en 1962.

Le sauvetage en montagne

Dr H. Perret,
médecin-chef de la Croix-Rouge

Il importe que la liaison existe également entre la Croix-Rouge suisse et le Club Alpin suisse qui est membre de l'« Interassociation de sauvetage » (IAS), organisation faîtière ayant son siège à Zurich et qui s'est affiliée récemment à la Croix-Rouge suisse en qualité de septième institution auxiliaire. La Commission médicale suisse lui est attachée pour toutes les questions médicales la concernant et concernant ses membres.
Le médecin-chef de la Croix-Rouge, en particulier, très intéressé par la tenue et la teneur du cours de sauvetage du CAS dont il présente ci-dessous un bref compte rendu, se fait un plaisir de relever l'importance de ces contacts avec notre Société nationale dont l'une des principales tâches est le développement des premiers secours et du sauvetage. Sa Commission médicale, nous l'avons vu aux pages précédentes, donne des directives dans ce domaine et prépare des mises au point valables et admises par les médecins suisses.

Du haut des rochers qui surplombent la route du bord du Rhône, entre Dorénaz et Fully, des cordes et des câbles sont tendus. Ils retiennent un sauveteur instruit et aguerri qui porte sur son dos un blessé; parfois aussi, le blessé est descendu par le moyen d'un cacolet et d'un ficelage savant ou confortablement assis dans le siège d'un téléphérique.

Ce sont quelque 60 jeunes hommes et des plus âgés aussi, guides de montagne, employés de téléphériques, membres du Club Alpin suisse, chefs d'équipes de secours, tous intéressés par le sauvetage en montagne, qui sont instruits ici par le préposé du CAS aux stations de secours. Ils suivent le cours central de sauvetage du CAS ayant lieu du 2 au 4 juin, à Dorénaz. Ils sont tous devenus amis, bronzés ou rougis par le soleil qui illumine ce cours, quelques-uns barbus, la pipe aux lèvres. Ils ont appris, de 7 h du matin à 17 h du soir à sauver les blessés, à exercer le transport sur le dos, à lever un corps sans modifier la position de la colonne vertébrale, à le ficeler comme un salami pour être suspendu ensuite à un câble d'acier. Mais pour cela, il faut avoir avant tout appris à faire des nœuds qui assurent et donnent à chacun la possibilité de se laisser descendre au bout d'une corde ou le long d'une paroi rocheuse. Par équipes de travail avec leurs chefs de groupe, les participants ont suivi ces exercices de sauvetage qui étaient dirigés par M. *E. Friedli,* chef technique aux câbles d'acier et que secondait M. *A. Grisel,* chef technique du sauvetage avec moyens improvisés. Enfin une partie importante du sauvetage également était enseignée par M. *D. Vessaz,* anciennement infirmier-chef à l'Hôpital cantonal de Genève, actuellement collaborateur du Service médical cantonal vaudois.
Ces hommes ont été instruits dans l'application et l'exercice du sauvetage et des premiers secours. La position de sécurité a été tout d'abord

démontrée et exercée, puis la respiration artificielle au moyen de la bouche, en insufflant l'air dans le nez du blessé, cet exercice étant fait sur un mannequin. Enfin divers appareils et moyens de réanimation ont été démontrés.
Ce cours respirait la confiance réciproque et la bonne humeur qui était à l'image du temps. Ce fut un cours utile pour arriver à mieux secourir les blessés en montagne et pour apprendre à appliquer les méthodes modernes de réanimation. Pour cela, il faut savoir donner sur place et immédiatement les secours qui s'imposent pour ramener à la vie et maintenir en vie. Ensuite assurer un transport rapide, exécuté en toute sécurité pour le blessé mais aussi pour le sauveteur qui s'en est chargé et qui, avec la collaboration de son équipe, ses connaissances et son énergie, amènera le blessé jusqu'à l'endroit où l'on pourra lui donner les secours de deuxième et troisième urgence.

Une mesure opportune:

La formation de médecins-instructeurs

Dr H. Perret,
médecin-chef de la Croix-Rouge

Les cours pour médecins-instructeurs préconisés par la Commission médicale suisse de premiers secours et de sauvetage représentent une innovation dans le domaine du secourisme. Les quatre premiers — qui se sont donnés à Zurich de 1962 à 1965 — ont permis de former déjà 146 médecins. Au printemps 1967, un premier cours romand fut organisé à Lausanne, sous la direction du Dr Ch. Reymond, chef de la division autonome d'anesthésiologie de l'Hôpital cantonal de Lausanne. Le médecin-chef de la Croix-Rouge nous explique les buts et le pourquoi de ces cours d'un genre nouveau.

L'une des premières mesures prises par la *Commission médicale suisse de premiers secours et de sauvetage* (CMSS) est la distinction des buts à atteindre par la formation des secouristes non-professionnels, groupés en trois catégories, qui subissent une instruction minimum se terminant par un examen. La première devrait inclure le plus grand nombre possible de secouristes, puisque quiconque, dès l'âge de 12 ans, est en mesure de maîtriser les méthodes de réanimation, d'assurer la survie et de maintenir la vie. L'enseignement de ces mesures correspond à la matière des cours scolaires de premiers secours de réanimation qui devront prendre peu à peu pied dans tous les cantons suisses. Il correspond aussi au cours de sauveteurs d'une durée de 10 heures de l'Alliance suisse des Samaritains et à « l'aide aux camarades » ou aux « premiers secours » enseignée à tous les membres de l'armée suisse.
La deuxième catégorie comprend les personnes qui ont suivi un cours de Samaritains théorique et pratique complet, qui présentent les qualités physiques et psychiques requises et sont prêtes à intervenir aussi en cas de catastrophe. Cette formation correspond donc à celle du Samaritain et du soldat sanitaire.
La troisième catégorie, enfin, ne groupe que des secouristes professionnels, soit des médecins, des infirmières et des infirmiers, des secouristes de profession, du personnel de salle d'opération et des ambulances, des membres de la police, une catégorie spéciale de soldats sanitaires infirmiers.
Depuis 1962, la CMSS a établi le programme d'un nouveau cours destiné à des médecins-instructeurs en matière de sauvetage, de premiers secours et de réanimation.
Organisés par le professeur Hossli, six cours de ce genre se sont déroulés déjà, à raison de cinq à Zurich et d'un à Lausanne, qui ont permis de former quelque 160 médecins, généralement omnipraticiens. Ils comblent